Nations Unies A/62/781/Add.1

Assemblée générale

Distr. générale
2 avril 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session
Points 140 et 149 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie

Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007 et projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

	Dollars É.-U.
Crédit ouvert pour 2006/07	33 377 900
Dépenses de 2006/07	32 297 900
Solde inutilisé de 2006/07	1 080 000
Crédit ouvert pour 2007/08	35 009 800
Dépenses prévues pour 2007/08[a]	34 386 300
Montant prévu du solde inutilisé de 2007/08[a]	623 500
Projet de budget du Secrétaire général pour 2008/09	34 740 700
Recommandation du Comité consultatif pour 2008/09	34 740 700

[a] Prévisions au 31 janvier 2008.

08-29322 (F) 240408 240408

I. Introduction

1. **Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires recommande à l'Assemblée générale d'approuver le projet de budget du Secrétaire général pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009 de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG) (voir A/62/680).**

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, le Comité consultatif donnera ses vues et ses recommandations sur certaines questions qui concernent l'ensemble des opérations. Aussi ne traite-t-il dans le présent document que des ressources de la MONUG et des autres éléments qui la concernent directement.

3. La liste des documents que le Comité consultatif a utilisés pour examiner le financement de la Mission et son contexte figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007

4. Par sa résolution 60/273, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 33 377 900 dollars pour le fonctionnement de la MONUG pendant l'exercice 2006/07. Les dépenses de l'exercice se sont établies à 32 297 900 dollars en chiffres bruts (montant net : 30 156 400 dollars).

5. Le solde inutilisé correspondant, d'un montant brut de 1 080 000 dollars (montant net : 994 900 dollars) représente, en chiffres bruts, 3,2 % du crédit ouvert. Les économies réalisées par rapport au budget sont les suivantes : 73 700 dollars au titre du personnel militaire et de police, 375 900 dollars au titre du personnel civil et 630 400 dollars au titre des dépenses de fonctionnement. Les écarts les plus significatifs s'expliquent comme suit :

a) Pourcentages de postes vacants plus élevés que prévu pour la police des Nations Unies et le personnel recruté sur le plan international;

b) Économies de personnel temporaire (autre que pour les réunions) en raison des difficultés auxquelles s'est heurté le recrutement de spécialistes de la déontologie et de la discipline;

c) Rationalisation des horaires de vol des avions;

d) Achats moins importants de matériel de communication, grâce à l'amélioration de la capacité et de la portée du système téléphonique déjà en place.

Les économies ont été contrebalancées en partie par un accroissement des dépenses dû à la révision du barème des traitements du personnel recruté à l'échelon national et à la participation de la Mission au financement de l'Équipe spéciale d'investigation concernant les achats (qui est comptabilisée sous la rubrique Fournitures, services et matériel divers).

6. Le Comité consultatif note que pendant l'exercice 2006/07 la situation politique dans la zone de la Mission a été marquée par l'aggravation des tensions et l'absence de dialogue régulier entre les parties. Comme il est indiqué à la section II

du rapport sur l'exécution du budget (A/62/633), cela a empêché la Mission d'exécuter certains des produits prévus (voir plus bas, par. 14).

7. Les observations du Comité consultatif concernant l'information présentée dans le rapport sur l'exécution du budget relative à tel ou tel objet de dépense figurent, le cas échéant, dans la partie correspondante de l'examen, présenté plus bas, du projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/62/680).

III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

8. Il a été indiqué au Comité consultatif qu'au 30 novembre 2007 le total des sommes mises en recouvrement auprès des États Membres depuis la création de la Mission s'élevait à 345 358 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 323 982 000 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 21 376 000 dollars. Au 4 février 2008, le solde de trésorerie de la Mission se montait à 2,7 millions de dollars (compte non tenu d'un prêt de 1 million de dollars), montant inférieur à celui (8 729 000 dollars) de la réserve de trésorerie obligatoire. **Le Comité exprime une fois de plus la préoccupation que lui inspire la précarité de la situation financière de la Mission (voir A/60/810, par. 10, et A/61/852/Add.10, par. 10).**

9. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 décembre 2007, la somme de 92 900 dollars était due au titre du matériel appartenant aux contingents. En ce qui concerne l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité, 426 000 dollars avaient été versés, au 29 février 2008, en réponse à neuf demandes, aucune autre demande n'était en suspens et le montant des engagements non réglés s'élevait à 136 500 dollars.

10. Le Comité consultatif a aussi appris qu'au 31 janvier 2008, les statistiques d'occupation des postes de la MONUG pour l'exercice 2007/08 s'établissaient comme suit :

Catégorie de personnel	*Effectif autorisé*[a]	*Postes occupés*	*Taux de vacance de postes (pourcentage)*
Observateurs militaires	136	130	4,4
Police des Nations Unies	20	15	25,0
Personnel recruté sur le plan international	116	98	15,5
Personnel recruté sur le plan national	191	184	3,7
Volontaires des Nations Unies	1	1	–

[a] Niveau le plus haut atteint au cours de l'exercice.

11. Le Comité consultatif a reçu un tableau des dépenses effectives et prévues de l'exercice 2007/08 (voir annexe I). Au 31 janvier, les dépenses de l'exercice s'élevaient à 19 240 300 dollars, pour un financement prévu de 35 009 800 dollars. Pour la totalité de l'exercice, le montant total des dépenses actuelles et prévues est estimé à 34 386 300 dollars, ce qui laisserait un solde inutilisé de 623 500 dollars.

12. Le Comité consultatif note que les économies annoncées par rapport au budget tiennent principalement au fait que les taux de déploiement des observateurs militaires et de la police des Nations Unies sont plus faibles que prévu et le taux de vacance de postes du personnel recruté sur le plan international sont plus élevés que prévu.

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009

A. Mandat et résultats prévus

13. Le Conseil de sécurité a défini le mandat de la MONUG dans sa résolution 858 (1993) et l'a élargi dans sa résolution 937 (1994). Par sa résolution 1781 (2007), il a décidé de le proroger jusqu'au 15 avril 2008.

14. Le Comité consultatif fait observer que, tant dans le rapport sur l'exécution du budget que dans le projet de budget, certains indicateurs de succès de la Mission sont formulés dans le cadre logique d'une manière qui semble mettre l'impasse politique à la charge de la Mission (voir plus haut, par. 6), dans la mesure où ils dépendent de facteurs externes qui échappent à son contrôle. À ce propos, il rappelle le paragraphe 5 de la section II de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale, où celle-ci a prié le Secrétaire général de veiller à ce que les indicateurs de succès ne soient pas des moyens de juger le comportement des États Membres, mais, chaque fois que possible, de montrer ce qu'une mission de maintien de la paix apporte à l'accomplissement des réalisations escomptées et à l'atteinte des objectifs, conformément à son mandat.

B. Ressources nécessaires

15. Le projet de budget 2008/09 de la MONUG (A/62/680) s'élève à 34 740 700 dollars en chiffres bruts (montant net : 32 316 700 dollars), soit une baisse de 269 100 dollars ou 0,8 %, en chiffres bruts, par rapport au montant réparti pour l'exercice 2007/08. Il prévoit le déploiement de 136 observateurs militaires, 20 membres de la police des Nations Unies, 115 personnes recrutées sur le plan international, 211 personnes recrutées sur le plan national (dont une, bénéficiaire d'une affectation provisoire) et 1 Volontaire des Nations Unies.

1. Militaires et personnel de police

Catégorie	*Effectif approuvé pour 2007/08*	*Effectif proposé pour 2008/09*	*Variation*
Observateurs militaires	136	136	–
Police des Nations Unies	20	20	–

16. Les ressources nécessaires pour financer les dépenses de personnel militaire et de police de l'exercice 2008/09 s'élèvent à 4 733 900 dollars, en baisse de 41 600 dollars, soit 0,9 %, par rapport au montant réparti pour l'exercice 2007/08.

Un coefficient de vacance de postes de 2 % a été appliqué au calcul des chiffres concernant les observateurs militaires.

2. Personnel civil

Catégorie	*Effectif approuvé pour 2007/08*	*Effectif proposé pour 2008/09*	*Variation*
Personnel recruté sur le plan international	116	115	(1)
Administrateurs recrutés sur le plan national	0	2	2
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	191	208	17
Volontaires des Nations Unies	1	1	–
Affectations provisoires	1	1	–

17. Les ressources nécessaires pour financer les dépenses de personnel civil pendant l'exercice 2008/09 sont estimées à 20 001 800 dollars, soit une baisse de 100 400 dollars ou 0,5 % par rapport au montant réparti pour l'exercice 2007/08. Cette baisse tient à la suppression proposée de 2 postes d'agent du Service mobile dans la composante Appui, contrebalancée en partie par la création d'un poste P-4 pour la composante civile opérationnelle, et de 19 postes de personnel recruté sur le plan national, dont 2 administrateurs. Les chiffres tiennent compte de coefficients de vacance de postes fixés à 10 % pour le personnel international et 1 % pour le personnel recruté sur le plan national.

18. Le Comité consultatif note qu'il y a dans le projet de budget plusieurs cas de postes destinés à l'exercice d'une certaine fonction qu'il est proposé de redéployer pour assurer des fonctions qui sont sans rapport avec les premières. Par exemple, un poste d'agent de sécurité du Service mobile serait déplacé pour permettre le reclassement d'un poste de caissier, qui, ainsi, ne serait plus un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national mais un poste du Service mobile (voir A/62/680, par. 28 et 33). De même, un poste d'interprète-traducteur servirait à assurer la fonction nouvelle de formateur. Le Comité s'étant renseigné sur la question, il lui a été précisé qu'il s'agissait de postes vacants. **Dans le souci de la transparence budgétaire, le Comité demande que les postes vacants dont on n'a plus besoin soient supprimés et que les demandes de postes nouveaux ou de reclassements soient dûment et pleinement justifiées.**

19. On trouvera à l'annexe II un récapitulatif des changements qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs de la Mission pour l'exercice 2008/09, y compris les redéploiements de poste. **Sous réserve des observations faites dans les paragraphes qui suivent, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'approuver les propositions du Secrétaire général concernant les effectifs.**

20. En ce qui concerne le pourcentage de postes vacants appliqué aux postes de personnel international, le Comité consultatif note qu'alors que le pourcentage effectif de l'exercice 2006/07 s'est établi à 15,5 %, un taux de 10 % a été retenu pour l'établissement du budget (voir A/62/633, par. 9). Alors que le pourcentage restait égal à 15,5 % au 31 janvier 2007, c'est encore 10 % qui a été retenu pour l'exercice 2007/08. Vu ce qui a été ainsi constaté, le Comité a demandé pourquoi on continuait d'appliquer un coefficient de 10 % pour 2008/09. On lui a répondu que la

moitié des postes vacants étaient au Bureau de la sécurité et que deux d'entre eux seraient supprimés (voir A/62/680, par. 27). Le recrutement des titulaires des autres postes vacants était toujours en cours. Le Comité a aussi été informé que les taux de vacance actuels étaient gonflés sous l'effet du récent départ de sept personnes recrutées sur le plan national qui avaient été affectées à d'autres opérations de maintien de la paix en tant que personnel international.

21. Le Comité consultatif constate qu'il est proposé de créer, par redéploiement de postes existants, des postes d'assistant spécial (1 P-3 et 1 P-2) pour seconder le Représentant spécial et son adjoint. S'étant renseigné, il a appris que les fonctions correspondantes étaient déjà assurées et qu'il s'agissait simplement de régulariser la situation.

22. Comme il est indiqué au paragraphe 31 du projet de budget, la création de 16 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national est demandée pour des gardes qui remplaceraient ceux qui sont fournis au titre d'un contrat de sous-traitance qui doit être en partie abandonné au cours de l'exercice 2008/09. Ayant demandé pourquoi, le Comité consultatif a été informé que les analyses effectuées par le Département de la sûreté et de la sécurité en 2005 et 2007 avaient permis de découvrir plusieurs problèmes préoccupants concernant la sous-traitance de cette activité, d'où l'idée de créer des postes pour l'assurer par des moyens internes. **Le Comité recommande que le remplacement de gardes n'appartenant pas à la Mission par du personnel recruté sur le plan national soit surveillé de près et que le prochain document budget comporte une évaluation du résultat obtenu.**

23. En ce qui concerne le poste de formateur (agent du Service mobile) qu'il est projeté de créer en redéployant un poste actuellement affecté au Bureau du Représentant spécial, le Comité consultatif a été informé que la MONUG faisait appel aux services d'un formateur militaire pour l'initiation de tous les nouveaux arrivants. Cette personne devant quitter la Mission en mai 2008, on a constaté qu'il fallait créer un poste de formateur afin que son titulaire réponde aux besoins courants le la Mission en la matière. Il a été dit au Comité qu'outre les avantages que présente pour la Mission le fait de disposer d'un formateur chargé exclusivement de concevoir et d'élaborer un programme parfaitement adapté aux besoins qui lui sont propres, la création du poste était une solution plus économique que la formation du personnel à l'extérieur de la zone de la Mission, puisqu'elle permettrait d'économiser des frais de voyage et autres dépenses connexes et de raccourcir la durée des absences en formation.

24. Le Comité consultatif remarque que le tableau d'effectifs de la Mission continue à ne compter qu'un Volontaire des Nations Unies. **Il recommande que la Mission étudie la possibilité de faire davantage appel aux Volontaires des Nations Unies, notamment pour améliorer la formation de son personnel.**

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

Montant alloué pour 2007/08	*Montant prévu pour 2008/09*	*Variation*
10 132 100	10 005 000	(127 100)

25. Le montant des dépenses opérationnelles prévues pour l'exercice 2008/09 marque une baisse de 127 100 dollars, soit 1,3 %, par rapport à la somme répartie pour 2007/08. Les grandes raisons de cette baisse sont la réduction du coût de l'heure de vol d'un des avions et d'un des hélicoptères, qui est contrebalancée en partie par la montée du prix des services extérieurs de maintenance, l'accroissement, imposé par la nécessité de respecter les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, du nombre de gardiens de résidence loués à une entreprise, le remplacement de neuf groupes électrogènes et l'enchérissement du voyage à Brindisi.

26. Sur la recommandation du Comité consultatif (A/60/810, par. 27), la MONUG a analysé l'horaire de ses vols vers Istanbul et Trabzon (Turquie), ce qui a permis de réduire le nombre d'heures de vol d'avion en 2006/07 (520 vols effectués contre 723 prévus au budget). À l'économie ainsi réalisée s'ajoutent au fait que l'heure de vol d'hélicoptère a coûté beaucoup moins cher que prévu (250 dollars au lieu de 600), de même que l'assurance responsabilité civile et les frais de manutention, ce qui donne un total de 332 300 dollars (voir A/62/633, par. 15). Le projet de budget des opérations aériennes pour 2008/09 marque une baisse de 368 800 dollars par rapport au montant réparti pour 2007/08, principalement grâce à la réduction du coût des heures de vol (voir A/62/680, par. 60). **Le Comité se félicite que la Mission et le Siège s'emploient à rationaliser les opérations aériennes**.

27. D'après les renseignements complémentaires qui ont été communiqués au Comité consultatif, la raison pour laquelle des économies sont signalées aux rubriques Pièces de rechange et Fournitures, dans le rapport sur l'exécution du budget 2006/07, est qu'un stock suffisant avait été constitué au cours des exercices précédents. Ayant cherché à en savoir plus, le Comité a appris que l'acheminement des pièces de rechange pouvait prendre jusqu'à 10 mois. On lui a dit que la Base de soutien logistique des Nations Unies, à Brindisi, ne faisait pas office d'entrepôt central pour ce genre de produit. D'autre part, la Division du soutien logistique et le Service des communications et des technologies de l'information (Département de l'appui aux missions) appliquait un mélange de ratios standard et de statistiques d'utilisation pour donner à la Mission, qui s'efforçait de les suivre, des directives concernant la gestion des pièces de rechange et des fournitures. **Le Comité pense qu'il conviendrait d'étudier comment la Base de soutien logistique pourrait apporter son aide à la MONUG dans le domaine de la gestion des stocks**.

28. Dans le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice 2006/07, le Comité consultatif remarque que les objectifs concernant la réduction du nombre d'accidents graves de la route n'ont pas été atteints. Il rappelle que, comme il était indiqué dans le projet de budget pour l'exercice 2007/08, un système CarLog a été installé dans 165 des 183 véhicules que compte le parc automobile de la Mission (voir A/61/764 et Corr.1, sect. V.C). D'autre part, il note que celle-ci compte, grâce à l'application d'un programme strict de perfectionnement des chauffeurs et à une surveillance rigoureuse des données sur les excès de vitesse produites par le système CarLog, pouvoir réduire le nombre d'accidents graves de la route de 20 en 2006/07 à 9 en 2007/08 et 8 en 2008/09 (voir A/62/680, indicateur de succès 4.1.3). **Le Comité engage la Mission à donner suite à l'information produite par le système CarLog. Il prend note des mesures qu'elle a prises pour réduire le nombre d'accidents de la route et compte bien qu'une amélioration de la situation à cet égard sera annoncée dans le prochain rapport sur l'exécution du budget**.

V. Conclusion

29. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à propos du financement de la MONUG pour l'exercice allant du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007 sont énumérées au paragraphe 19 du rapport sur l'exécution du budget (A/62/633). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé, d'un montant de 1 080 000 dollars, ainsi que le montant des recettes diverses et des ajustements, soit 826 700 dollars, soient portés au crédit des États Membres, selon des modalités qu'il appartient à l'Assemblée de fixer**.

30. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à propos du financement de la MONUG pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009 sont indiquées au paragraphe 64 du projet de budget (A/62/680). **Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission au-delà du 15 avril 2008, d'ouvrir un crédit de 34 740 700 dollars pour le financement de la Mission pendant l'exercice 2008/09**.

Documentation

- Rapport sur l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie pour l'exercice allant du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007 (A/62/633)
- Budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie pour l'exercice allant du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/62/680)
- Rapport sur la situation en Abkhazie (Géorgie) adressé au Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2008/38)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires relatif au rapport sur l'exécution du budget et au projet de budget de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (A/61/852/Add.10)
- Résolutions 937 (1994), 1462 (2003), 1494 (2003), 1524 (2004), 1554 (2005), 1582 (2005), 1615 (2005), 1656 (2006), 1666 (2006), 1752 (2007) et 1781 (2007) du Conseil de sécurité
- Résolutions 60/273 et 61/283 de l'Assemblée générale sur le financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie

Annexe I

Dépenses effectives et prévues

1er juillet 2007-30 juin 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)

		1er juillet 2007-31 janvier 2008		*Prévisions au 30 juin 2008*				
	Montant réparti (1)	*Dépenses (2)*	*Solde inutilisé (3) = (2) - (1)*	*Dépenses prévues 1er février-30 juin 2008 (4)*	*Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)*	*Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5)*	*Écart en pourcentage (7) = (6) + (1)*	*Explication des écarts*
Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	4 066,0	2 356,4	1 709,6	1 560,1	3 916,5	149,5	3,7	Économies dues au fait que le déploiement a été moins rapide que prévu.
Contingents	64,7	64,7	–	–	64,7	–	–	
Police des Nations Unies	644,8	272,8	372,0	273,3	546,1	98,7	15,3	Économies dues au fait que le taux de déploiement a été inférieur à celui retenu pour l'établissement des prévisions
Unités de police constituées	–	–	–	–	–	–	–	
Total partiel	**4 775,5**	**2 693,9**	**2 081,6**	**1 833,4**	**4 527,3**	**248,2**	**5,2**	
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	16 219,3	8 478,8	7 740	7 740,5	16 219,3	–	–	
Personnel recruté sur le plan national	3 790,2	1 862,9	1 927,3	1 561,6	3 424,5	365,7	9,6	Économies dues au fait que le taux de vacance de postes a été plus fort que prévu, du fait du fort taux de renouvellement du personnel.
Volontaires des Nations Unies	43,4	26,0	17,4	12,9	38,9	4,5	10,4	L'économie prévue tient au fait qu'un Volontaire se trouve à Tbilissi au lieu de Gali et n'a donc pas droit à une prime de risque.
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	49,3	28,9	20,4	16,5	45,4	3,9	7,9	Économie due au retard pris dans le recrutement des membres de l'Équipe de déontologie et de la discipline, qui devait être achevé fin février 2008.
Total partiel	**20 102,2**	**10 396,6**	**9 705,6**	**9 331,5**	**19 728,1**	**374,1**	**1,9**	

		1er juillet 2007-31 janvier 2008		*Prévisions au 30 juin 2008*				
	Montant réparti (1)	*Dépenses (2)*	*Solde inutilisé (3) = (2) - (1)*	*Dépenses prévues 1er février-30 juin 2008 (4)*	*Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)*	*Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5)*	*Écart en pourcentage (7) = (6) + (1)*	*Explication des écarts*
Dépenses opérationnelles								
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–	–	–	
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	
Consultants	–	5,2	(5,2)	–	5,2	(5,2)	–	
Voyages	518,2	337,6	180,6	180,6	518,2	–	–	
Installations et infrastructures	2 462,2	1 340,0	1 122,2	1 116,7	2 456,7	5,5	0,2	
Transports terrestres	1 674,7	1 222,9	451,8	451,7	1 674,6	0,1	0,0	
Transports aériens	2 687,0	1 583,2	1 103,8	1 103,0	2 686,2	0,8	0,0	
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–	–	–	–	
Transmissions	1 436,9	951,7	485,2	485,5	1 437,2	(0,3)	(0,0)	
Informatique	828,5	450,4	378,1	378,1	828,5	–	–	
Services médicaux	46,5	47,8	(1,3)	18,7	66,5	(20,0)	(43,0)	Dépassement dû au fait que les évacuations sanitaires ont été plus nombreuses que prévu.
Matériel spécial	5,8	6,3	(0,5)	0,1	6,4	(0,6)	(10,3)	Le matériel se révèle plus coûteux que prévu.
Fournitures, services et matériel divers	472,3	204,7	267,6	246,7	451,4	20,9	4,4	
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–	–	–	
Total partiel	**10 132,1**	**6 149,8**	**3 982,3**	**3 981,1**	**10 130,9**	**1,2**	**0,0**	
Total brut	**35 009,8**	**19 240,3**	**15 769,5**	**15 146,0**	**34 386,3**	**623,5**	**1,8**	
Recettes provenant des contributions du personnel	2 372,9	907,1	–	–	907,1	1 465,8	61,8	
Total net	**32 636,9**	**18 333,2**	**15 769,5**	**15 146,0**	**33 479,2**	**(842,3)**	**(2,6)**	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–	–	–	
Total	**35 009,8**	**19 240,3**	**15 769,5**	**15 146,0**	**34 386,3**	**623,5**	**1,8**	

Annexe II

Récapitulatif des modifications proposées

1er juillet 2008-30 juin 2009

Unité administrative	*Nombre de postes*	*Classe*	*Précisions*
Direction exécutive et administration			
Bureau du Représentant spécial	-1	P-4	Spécialiste des affaires politiques. Poste transféré au Bureau des affaires politiques et civiles et de l'information
	+1	P-3	Assistant spécial du Représentant spécial. Transfert d'un poste de spécialiste des affaires politiques et civiles du Bureau des affaires politiques et civiles et de l'information
	-1	SM	Interprète-traducteur. Poste transféré au Bureau du personnel, pour un formateur
	-1		
Bureau du Représentant spécial adjoint	+1	P-2	Assistant spécial du Représentant spécial adjoint. Transfert du poste de secrétaire du Groupe mixte d'enquête qui appartenait au Bureau du chef du Groupe des observateurs militaires
	+1	GSN	Chauffeur. Transfert d'un poste du Bureau du Chef de la Division de l'appui aux missions
	+2		
Composante 1 : composante civile opérationnelle			
Bureau des affaires politiques et civiles et de l'information	+1	P-4	Spécialiste des affaires politiques. Transfert d'un poste du Bureau du Représentant spécial
	+1	P4	Spécialiste des affaires civiles et politiques. Création de poste
	-1	P-3	Spécialiste des affaires civiles et politiques. Poste transféré au Bureau du Représentant spécial, pour un assistant spécial
	+2	AN	Spécialistes des affaires civiles. Création de postes
	+3		
Bureau des droits de l'homme	+1	GSN	Assistant affecté au Programme des droits de l'homme. Création de poste
	+1		

Unité administrative	*Nombre de postes*	*Classe*	*Précisions*
Composante 2 : composante militaire			
Bureau du Chef des observateurs militaires			
Groupe mixte d'enquête	-1	P-2	Secrétaire du Groupe. Poste transféré au Bureau du Représentant spécial adjoint, pour un assistant spécial.
	-1		
Composante 3 : police des Nations Unies			
Bureau du Conseiller de la police des Nations Unies			
Équipe de Tbilissi	-1	GSN	Assistant linguiste. Poste transféré à l'équipe de Gali
Équipe de Zugdidi	+2	GSN	Assistant linguiste. Transfert d'un poste de l'équipe de Soukhoumi
Équipe de Gali	+1	GSN	Assistant linguiste. Transfert d'un poste de l'équipe de Tbilissi
Équipe de Soukhoumi	-2	GSN	Assistant linguiste. Poste transféré à l'équipe de Zugdidi
	–		
Composante 4 : appui			
Bureau de la sécurité	-2	SM	Agents de sécurité. Postes supprimés
	-1	SM	Agent de sécurité. Poste transféré au Bureau des finances, pour un caissier
	-1	SM	Agent de sécurité. Poste transféré au Bureau des services généraux, pour un assistant aux services de voyage
	+1	GSN	Garde. Transfert d'un poste de caissier du Bureau des finances
	+1	GSN	Garde. Transfert d'un poste d'assistant aux services de voyage du Bureau des services généraux
	+16	GSN	Gardes. Création de postes
	+14		
Bureau du Chef de la Division de l'appui aux missions	-1	GSN	Chauffeur. Poste transféré au Bureau du Représentant spécial, pour un chauffeur
	-1		
Bureau des finances	+1	SM	Caissier. Transfert d'un poste d'agent de sécurité du Bureau de la sécurité
	-1	GSN	Caissier. Poste transféré au Bureau de la sécurité, pour un garde
	–		

Unité administrative	*Nombre de postes*	*Classe*	*Précisions*
Bureau du personnel	+1	SM	Formateur. Transfert d'un poste d'interprète-traducteur du Bureau du Représentant spécial
	+1		
Bureau des services généraux	+1	SM	Assistant aux services de voyage. Transfert d'un poste d'agent de sécurité du Bureau de la sécurité
	-1	GSN	Assistant aux services de voyage. Poste transféré au Bureau de la sécurité, pour un garde
	–		
Totaux			
Personnel recruté sur le plan international	**-1**		
Personnel recruté sur le plan national	**+19**		
	+18		

Abréviations : AN = Administrateur recruté sur le plan national; GSN = Agent des services généraux recruté sur le plan national; SM = Agent du Service mobile